

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Joanne Bouchard, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 11 avril 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	26
Situation financière par organismes	27
Charges par objets	28
Excédent (déficit) accumulé	29
Avantages sociaux futurs	33

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	44
Analyse des charges consolidées	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil (l'« entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de l'actif net et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Municipalité n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1er avril 2022. Ainsi, au 31 décembre 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et n'a pas fourni les informations requises sur les obligations. L'impact de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé au 31 décembre 2023 n'a pas été déterminé.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

J'attire l'attention sur le fait que la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations qui sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement du surplus de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- J'obtiens des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Je suis responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assume l'entière responsabilité de mon opinion d'audit.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Daniel Tétreault, CPA inc.
Amos, le 11 avril 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	6 688 419	6 129 304
Compensations tenant lieu de taxes	2		
Quotes-parts	3	1 604 287	1 509 787
Transferts	4	1 342 906	4 202 722
Services rendus	5	650 300	796 833
Imposition de droits	6	450 379	567 436
Amendes et pénalités	7	91 588	69 551
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	371 174	234 081
Autres revenus	10	32 788	2 844
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	11 231 841	13 512 558
Charges			
Administration générale	14	1 231 393	1 212 475
Sécurité publique	15	2 820 450	2 558 543
Transport	16	2 371 734	2 172 693
Hygiène du milieu	17	2 331 946	2 090 244
Santé et bien-être	18		
Aménagement, urbanisme et développement	19	376 907	372 888
Loisirs et culture	20	558 833	430 149
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	916 227	672 110
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	10 607 490	9 509 102
Excédent (déficit) de l'exercice	25	624 351	4 003 456
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	40 382 742	36 379 286
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	40 382 742	36 379 286
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	41 007 093	40 382 742

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	3 829 125	5 871 025
Débiteurs (note 5)	2	8 639 892	9 372 607
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 683 971	2 603 926
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	14 152 988	17 847 558
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	286 574	772 850
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 512 021	2 441 991
Revenus reportés (note 11)	12	528 624	478 315
Dette à long terme (note 12)	13	24 588 411	26 002 362
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	57 718	69 896
Autres passifs (note 14)	15		
	16	26 973 348	29 765 414
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(12 820 360)	(11 917 856)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	53 783 139	52 260 490
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	30 517	30 074
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	13 797	10 034
	23	53 827 453	52 300 598
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	41 007 093	40 382 742
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	41 007 093	40 382 742
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	41 007 093	40 382 742

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	624 351	4 003 456
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (3 386 572)	4 355 669)
Produit de cession	3	3 007	5 572
Amortissement	4	1 863 570	1 810 454
(Gain) perte sur cession	5	(2 654)	4 442
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(1 522 649)	(2 535 201)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	(443)	(610)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(3 763)	(969)
	13	(4 206)	(1 579)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(902 504)	1 466 676
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(11 917 856)	(13 384 532)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(11 917 856)	(13 384 532)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(12 820 360)	(11 917 856)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	624 351	4 003 456
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 863 570	1 810 454
Autres			
▪ perte (gain) sur cession	3.1	353	10 014
	4	2 488 274	5 823 924
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	732 715	(1 937 870)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(929 970)	1 380 262
Revenus reportés	8	50 309	138 626
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(12 178)	5 901
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(443)	(610)
Autres actifs non financiers	12	(3 763)	(969)
	13	2 324 944	5 409 264
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(3 386 572)	(4 355 669)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(3 386 572)	(4 355 669)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	(34 544)
Cession	22	919 955	
	23	919 955	(34 544)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	1 018 980	5 234 728
Remboursement de la dette à long terme	25	(2 387 437)	(2 158 403)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(486 276)	(73 929)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(45 494)	25 377
Autres			
▪	28.1		
	29	(1 900 227)	3 027 773
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(2 041 900)	4 046 824
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	5 871 025	1 824 201
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	5 871 025	1 824 201
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	3 829 125	5 871 025

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité est constituée en vertu du Code municipal du Québec. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 11 et 12 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 13 et 18.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable. Les organismes contrôlés qui constituent une entreprise municipale en vertu des normes comptables sont présentés dans les états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Le périmètre comptable de la municipalité comprend les organismes municipaux suivants dans les proportions indiquées :

	Consolidation ligne par ligne
La Régie intermunicipale d'aqueduc du Bas-Richelieu	20,11 %
La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	1,66 %
La Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu	5.0226 %

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilité des transactions aux livres de la Municipalité et des organismes contrôlés, s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Utilisation d'estimations

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses sur les débiteurs, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, les durées de vie utiles des actifs à long terme, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des contestations d'évaluation et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et du passif au titre des avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers de la municipalité sont les ressources financières pour faire face aux obligations existantes et financer les activités futures.

Elles sont classées par grandes catégories :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie;

Les débiteurs;

Les prêts;

Les placements de portefeuille;

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent;

Les participations dans des entreprises municipales et partenariats commerciaux;

Les actifs au titre des avantages sociaux.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que les marges de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements de portefeuille

Les placements au titre d'investissements sont présentés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

Les autres placements sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur.

D) Passifs

Les passifs de la municipalité sont les obligations existantes.

Ils sont classés par grandes catégories :

Les insuffisances de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie;

Les emprunts bancaires;

Les créditeurs et charges à payer;

Les revenus reportés;

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs.

Les dettes à long terme;

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la municipalité sont les ressources non financières.

Elles sont classées par grandes catégories :

Les immobilisations;

Les propriétés destinées à la revente;

Les stocks de fournitures;

Les frais payés d'avance et les frais reportés.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures : 15, 20 et 40 ans

Bâtiments : 40 ans

Véhicules : 10 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau : 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement : 10 et 20 ans

Les oeuvres d'art ne sont pas constatées à titre d'immobilisations dans les états financiers, mais sont passées en charge au cours de l'exercice.

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

Stocks de fourniture

Les stocks de fourniture sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Constations des revenus

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les taxes se rapportant à l'exercice visé sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement. Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus de services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traités par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les revenus de placement portefeuille sont comptabilisés

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections de salaires futures. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante: Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2020 selon la méthode suivante: Valeur lissée - 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuarielles non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pouvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pouvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme :

- Avantages sociaux futurs:

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007: dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées: sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille constitués en fonds commun cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

J) Autres éléments

Affectations.

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale – instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments.

Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

Adoption initiale - obligations liées à la mise hors service des immobilisations (chapitre 3280)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

À compter du présent exercice, l'organisme municipal aurait dû appliquer les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipale qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipale doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipale à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'organisme municipal n'a pas évalué ou comptabilisé de passif concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 3 362 707	4 843 083
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments		
▪ organismes contrôlés	3.1 466 418	1 027 942
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 3 829 125	5 871 025
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 3 829 125	5 871 025
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1 027 942
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	453 667	241 923
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 806 559	6 583 363
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	140 280	289 294
Organismes municipaux	13	1 626 100	1 883 843
Autres			
▪ autres	14.1	225 520	374 184
▪ organismes contrôlés	14.2	387 766	
	15	8 639 892	9 372 607
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	5 698 129	6 308 568
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18	1 201 308	1 219 805
Autres tiers	19		
	20	6 899 437	7 528 373
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	(8 473)	9 051
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		837 818
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	5 710 657	5 470 752
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	95 902	274 793
	27	5 806 559	6 583 363

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	1 683 971	2 603 926
	35	1 683 971	2 603 926
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**8. Autres actifs financiers**

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

Note**9. Emprunts temporaires****10. Crédoeurs et charges à payer**

	2023	2022
Fournisseurs	41	120 438
Salaires et avantages sociaux	42	18 557
Dépôts et retenues de garantie	43	572 004
Provision pour contestations d'évaluation	44	
Autres		
▪	45.1	597 320
▪ intérêts sur dettes	45.2	279 150
▪ autres	45.3	149 999
▪ organismes contrôlés	45.4	371 873
	46	1 512 021
		2 441 991

Note**11. Revenus reportés**

	2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	33 865
Transferts		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48	
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49	
Accès entreprise Québec	50	
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51	
Autres		
▪	52.1	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	491 343
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55	
Société québécoise d'assainissement des eaux	56	
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57	
Autres contributions des promoteurs	58	
Fonds de redevances réglementaires	59	
Autres		
▪ organismes contrôlés	60.1	3 416
	61	528 624
		478 315

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance		2023	2022
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne			62		21 124 603	22 671 106
Obligations et billets en monnaies étrangères			63			
Gains (pertes) de change reportés			64			
			65			
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises			66			
Organismes municipaux			67			
Obligations découlant de contrats de location-acquisition			68			
Autres			69		3 628 343	3 450 297
			70		24 752 946	26 121 403
Frais reportés liés à la dette à long terme			71	(164 535)	(119 041)
			72		24 588 411	26 002 362

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	1 641 203		334 458	1 975 661
2025	74	1 696 900		220 237	1 917 137
2026	75	1 760 800		341 562	2 102 362
2027	76	1 826 900		210 751	2 037 651
2028	77	1 897 400		239 898	2 137 298
2029 et plus	78	12 301 400		2 281 437	14 582 837
	79	21 124 603		3 628 343	24 752 946
Intérêts et frais accessoires	80	()	()
	81	21 124 603		3 628 343	24 752 946

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (57 718)	(69 896)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (57 718)	(69 896)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 58 175	109 751
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 30 567	25 079
Régimes de retraite des élus municipaux	89 124	156
	90 88 866	134 986

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 () ()	
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	21 745 907	205 864		21 951 771
Eaux usées	103	11 235 490	18 997		11 254 487
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	24 859 349	1 199 080		26 058 429
Autres					
▪	105.1	1 999 637			1 999 637
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	7 850 595	1 204 564		9 055 159
Améliorations locatives	108	25 386	1 587		26 973
Véhicules	109	789 073	24 297		813 370
Ameublement et équipement de bureau	110	186 662	7 143		193 805
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 194 069	8 292		1 202 361
Terrains	112	577 923			577 923
Autres	113				
	114	70 464 091	2 669 824		73 133 915
Immobilisations en cours	115	2 754 407	716 748		3 471 155
	116	73 218 498	3 386 572		76 605 070
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	6 028 671	553 156		6 581 827
Eaux usées	118	3 496 054	282 748		3 778 802
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	5 465 713	703 369		6 169 082
Autres					
▪	120.1	593 478	34 511		627 989
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	3 879 140	179 350		4 058 490
Améliorations locatives	123	22 357	1 637		23 994
Véhicules	124	497 023	51 284		548 307
Ameublement et équipement de bureau	125	191 674	11 557		203 231
Machinerie, outillage et équipement divers	126	783 898	45 958	(353)	830 209
Autres	127				
	128	20 958 008	1 863 570	(353)	22 821 931
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	52 260 490			53 783 139
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ organismes contrôlés	144.1	13 797
Autres		
▪	145.1	
	146	13 797
		10 034

Note**19. Obligations contractuelles**

S/O

20. Droits contractuels

S/O

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés (ou par les organismes auxquels elle participe), après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux prêts, aux placements de portefeuille, aux dérivés et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit relatif aux taxes municipales à recevoir est réduit du fait que la municipalité a le pouvoir, en vertu des lois municipales, de procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes. Les taxes municipales sont évaluées à leur valeur de recouvrement nette, soit à la somme que l'organisme municipal s'attend à percevoir. La variation annuelle est imputée aux charges de l'exercice.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

L'organisme municipal estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	6 129 304	6 420 970	6 688 419			6 688 419
Compensations tenant lieu de taxes	2						
Quotes-parts	3					1 584 177	1 584 177
Transferts	4	613 282	1 370 500	568 212		30 183	598 395
Services rendus	5	472 210	179 300	288 193		362 107	650 300
Imposition de droits	6	507 610	375 000	450 379			450 379
Amendes et pénalités	7	2 054	2 000	5 400		86 188	91 588
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	222 922	58 000	340 388		30 786	371 174
Autres revenus	10	6 328	30 000	16 811		15 977	32 788
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	7 953 710	8 435 770	8 357 802		2 109 418	10 467 220
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14					20 110	20 110
Transferts	15	2 709 630		231 585		512 926	744 511
Imposition de droits	16	59 826					
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 769 456		231 585		533 036	764 621
	22	10 723 166	8 435 770	8 589 387		2 642 454	11 231 841
Charges							
Administration générale	23	1 030 716	963 750	1 057 408	17 169	156 816	1 231 393
Sécurité publique	24	1 265 485	1 407 830	1 445 266	34 618	1 340 566	2 820 450
Transport	25	1 118 475	1 361 130	1 284 340	1 087 394		2 371 734
Hygiène du milieu	26	1 057 834	1 199 100	1 225 391	275 760	830 795	2 331 946
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	372 675	430 270	376 694	213		376 907
Loisirs et culture	29	402 152	498 390	530 177	28 656		558 833
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	597 534	606 950	799 464		116 763	916 227
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 392 550		1 443 810	(1 443 810)		
	34	7 237 421	6 467 420	8 162 550		2 444 940	10 607 490
Excédent (déficit) de l'exercice	35	3 485 745	1 968 350	426 837		197 514	624 351

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 485 745	1 968 350	426 837	624 351
Moins : revenus d'investissement	2 (2 769 456)()	231 585)(764 621)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	716 289	1 968 350	195 252	(335 522)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	1 392 550		1 443 810	419 760
Produit de cession	5			3 007	3 007
(Gain) perte sur cession	6			(2 654)	(2 654)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	1 392 550		1 443 810	420 113
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (1 407 676)(2 234 550)(1 482 560)(107 612)(
	18	(1 407 676)	(2 234 550)	(1 482 560)	(107 612)
Affectations					
Activités d'investissement	19 ())	41)()
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	14 500		13 386	13 386
Excédent de fonctionnement affecté	21		440 414	440 414	5 974
Réserves financières et fonds réservés	22	(21 877)	(174 214)	(134 509)	(14 222)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			(2 291)	(2 291)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(7 377)	266 200	305 864	2 847
	26	(22 503)	(1 968 350)	267 114	315 348
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	693 786		462 366	(20 174)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé ¹
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
Revenus d'investissement	1	2 769 456	231 585	533 036	764 621
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (59 054)(4 543)(7 777)(12 320)
Sécurité publique	3 (28 456)(22 221)(453 030)(475 251)
Transport	4 (1 648 314)(1 364 234)()	1 364 234)
Hygiène du milieu	5 (1 354 655)(1 234 273)(293 906)(1 528 179)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (2 133)()))
Loisirs et culture	8 (47 207)(6 588)()	6 588)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (3 139 819)(2 631 859)(754 713)(3 386 572)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	4 200 000	642 400	208 253	850 653
Affectations					
Activités de fonctionnement	15		41		41
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	62 518	142 683		142 683
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	59 176			
	19	121 694	142 724		142 724
	20	1 181 875	(1 846 735)	(546 460)	(2 393 195)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	3 951 331	(1 615 150)	(13 424)	(1 628 574)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	4 843 083	3 362 707	466 418	3 829 125
Débiteurs (note 5)	2	7 392 098	6 616 318	2 023 574	8 639 892
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 603 926	1 683 971		1 683 971
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	14 839 107	11 662 996	2 489 992	14 152 988
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			286 574	286 574
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	2 005 339	1 140 148	371 873	1 512 021
Revenus reportés (note 11)	12	478 315	525 208	3 416	528 624
Dettes à long terme (note 12)	13	22 566 254	20 969 651	3 618 760	24 588 411
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			57 718	57 718
Autres passifs (note 14)	15				
	16	25 049 908	22 635 007	4 338 341	26 973 348
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(10 210 801)	(10 972 011)	(1 848 349)	(12 820 360)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	40 127 057	41 315 106	12 468 033	53 783 139
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	20 584	20 582	9 935	30 517
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22			13 797	13 797
	23	40 147 641	41 335 688	12 491 765	53 827 453
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	4 347 526	4 009 459	524 144	4 533 603
Excédent de fonctionnement affecté	25	250 000	250 000	3 231	253 231
Réserves financières et fonds réservés	26	2 356 353	2 708 198	49 821	2 758 019
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	12 566	12 566
Financement des investissements en cours	28	(781 558)	(2 396 711)	(58 113)	(2 454 824)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	23 764 519	25 792 731	10 136 899	35 929 630
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	29 936 840	30 363 677	10 643 416	41 007 093
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	1 156 540	1 080 419	2 246 381	2 053 156
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	241 350	178 625	458 950	467 348
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	3 082 630	3 301 892	3 759 007	3 293 484
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	606 950	799 464	911 225	664 421
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			5 002	7 689
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 379 950	1 358 340	1 358 340	1 208 308
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17			4 326	
Autres	18				4 242
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		1 443 810	1 863 570	1 810 454
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21.1			689	
	22	6 467 420	8 162 550	10 607 490	9 509 102

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 533 603	4 895 448
Excédent de fonctionnement affecté	2	253 231	285 765
Réserves financières et fonds réservés	3	2 758 019	2 403 880
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(12 566)	(14 857)
Financement des investissements en cours	5	(2 454 824)	(854 953)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	35 929 630	33 667 459
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	41 007 093	40 382 742
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 009 459	4 347 526
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	524 144	547 922
	11	4 533 603	4 895 448
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪	12.1	250 000	250 000
	13	250 000	250 000
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1	3 231	35 765
	15	3 231	35 765
	16	253 231	285 765

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ année passée	17.1	534 216
▪ vidange bassin	17.2	130 000
▪ aéroport	17.3	26 216
▪ rôle d'évaluation	17.4	383 000
▪ aéroport piste	17.5	155 000
	18	694 216
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	13 344
	20	13 344
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	960 245
Organismes contrôlés et partenariats	22	925 737
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	1 053 737
Organismes contrôlés et partenariats	24	49 821
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	2 063 803
	32	2 758 019
		1 856 320
		2 403 880

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (5 710)((6 690)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 () ()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 () ()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 () ()
Autres	37 (6 856)(8 167)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 () ()
	39 (12 566)(14 857)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 () ()
Assainissement des sites contaminés	41 () ()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 () ()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 () ()
Autres	44.1 () ()
	45 (12 566)(14 857)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 () ()
Utilisation du fonds de roulement	47 () ()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 () ()
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()
Autres	50.1 () ()
	51 () ()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 () ()
Mesure relative à la COVID-19	53 () ()
Frais d'émission de la dette à long terme	54 () ()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 () ()
Autres	56.1 () ()
	57 () ()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63	
	64 (12 566)(14 857)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 (2 454 824)(854 953)
	67 (2 454 824)	(854 953)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	53 783 139
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	53 783 139
		52 260 490
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75	53 783 139
		52 260 490
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (24 588 411)(26 002 362)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (164 535)(119 041)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	6 899 437
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (17 853 509)(18 593 030)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ()	1)
	83 (17 853 509)(18 593 031)
	84	35 929 630
		33 667 459

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime des cadres au 31 décembre 2019 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2019.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2-1.1.) (« LOI RRSM »).

La Loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes :

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de rattachement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelle.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,40% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres : Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,26% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (69 896)	(63 995)
Charge de l'exercice	4 (58 175)(109 751)
Cotisations versées par l'employeur	5 70 353	103 850
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (57 718)	(69 896)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 2 682 128	2 560 943
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (2 742 668)(2 603 710)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (60 540)	(42 767)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 2 822	(27 128)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (57 718)	(69 895)
Provision pour moins-value	12 () (1)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (57 718)	(69 896)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 2 682 128	2 560 943
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (2 742 668)(2 603 710)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (60 540)(42 767)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 105 028	113 195
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	41 052
	20 105 028	154 247
Cotisations salariales des employés	21 (53 153)(56 838)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 51 875	97 409
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 1 320	5 885
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(1 212)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 53 195	102 082
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 151 608	138 660
Rendement espéré des actifs	32 (146 628)(130 991)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 4 980	7 669
Charge de l'exercice	34 58 175	109 751

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 109 437	95 810
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (146 628)(130 991)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (37 191)	(35 181)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 5 921	90 752
Prestations versées au cours de l'exercice	39 111 756	92 910
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 2 654 174	2 424 463
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 48 770	52 771
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 40 886	49 700
DMERCA du nouveau volet	45 16	
DMERCA de l'ancien volet	46 11	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 34	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,85 %	5,71 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,71 %	5,38 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,79 %	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()
Rendement espéré des actifs	85	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	30 567	25 079
REER	114		
Autres régimes	115		
	116	30 567	25 079

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	13	15

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixées par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	37	46
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	124	156
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	124	156
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	4 436 960	4 585 372	4 585 372	4 346 878
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	4 436 960	4 585 372	4 585 372	4 346 878
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	445 000	551 705	551 705	458 977
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	247 700	249 562	249 562	216 492
Matières résiduelles	15	402 700	413 584	413 584	379 727
Autres					
▪	16.1	873 610	888 181	888 181	
Centres d'urgence 9-1-1	17	15 000	15	15	
Service de la dette	18				727 230
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	1 984 010	2 103 047	2 103 047	1 782 426
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	1 984 010	2 103 047	2 103 047	1 782 426
	27	6 420 970	6 688 419	6 688 419	6 129 304

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		28		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures		29		
Compensations pour les terres publiques		30		
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux		31		
Cégeps et universités		32		
Écoles primaires et secondaires		33		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		34		
		35		
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière		36		
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification		37		
Taxes d'affaires		38		
		39		
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière		40		
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification		41		
		42		
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité		43		
Autres		44		
		45		
		46		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	(3 846)	(3 846)	
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49		1 438	
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	10 000	10 322	10 322
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	300 400	46 349	75 094
Réseau de distribution de l'eau potable	63	690 100	46 615	46 615
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	150 000	142 314	142 314
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80	200 000	273 667	273 667
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	5 000	8 546	8 546
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83			
Réseau d'électricité	84			
	85	1 355 500	523 967	554 150
				603 864

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88		282 692	
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	224 860	224 860	
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		230 234	854 508
Réseau de distribution de l'eau potable	102			2 709 630
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119	6 725	6 725	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120			
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	231 585	744 511	3 564 138

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	15 000	44 245	44 245
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	15 000	44 245	44 245
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 370 500	799 797	1 342 906
				4 202 722

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142		9 767	8 166
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145		9 767	8 166
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		262 204	229 530
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154		24 066	25 781
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164		286 270	255 311

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178		296 037	263 477

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	20 600	113 116	279 116
	182	20 600	113 116	279 116
Sécurité publique				
Police	183	98 000	106 917	96 761
Sécurité incendie	184		6 191	2 666
Sécurité civile	185			
Autres	186		42 904	46 204
	187	98 000	106 917	145 631
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198		16 975	12 276
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			2 505
Autres	203			154
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207		16 975	14 935

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	1 000	13 900	11 602
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	1 000	13 900	11 602
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	59 500	52 731	70 202
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	200	1 529	359
Autres	219			11 511
	220	59 700	54 260	82 072
Réseau d'électricité	221			
	222	179 300	288 193	533 356
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	179 300	288 193	796 833

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	15 000	19 949	94 205
Droits de mutation immobilière	225	360 000	430 430	473 231
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	375 000	450 379	567 436
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	2 000	91 588	69 551
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	58 000	340 388	234 081
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		2 654	(4 442)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		11 293	
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	30 000	16 811	7 286
	242	30 000	32 788	2 844
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	208 900	185 793		185 793	192 850	165 184
Greffe et application de la loi	2	73 700	63 831	83	63 914	73 215	85 352
Gestion financière et administrative	3	592 450	593 104	16 716	609 820	726 226	753 875
Évaluation	4	52 900	56 663	117	56 780	56 780	69 883
Gestion du personnel	5	11 500	5 465		5 465	28 777	30 871
Autres							
▪	6.1	24 300	152 552	253	152 805	153 545	107 310
	7	963 750	1 057 408	17 169	1 074 577	1 231 393	1 212 475
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	844 330	845 077	211	845 288	1 662 036	1 556 247
Sécurité incendie	9	520 000	517 980	1 428	519 408	519 408	484 176
Sécurité civile	10	43 500	73 748	32 979	106 727	106 727	43 036
Autres	11		8 461		8 461	532 279	475 084
	12	1 407 830	1 445 266	34 618	1 479 884	2 820 450	2 558 543
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	817 300	759 223	1 008 228	1 767 451	1 767 451	1 628 763
Enlèvement de la neige	14	211 000	248 425	466	248 891	248 891	214 696
Éclairage des rues	15	20 000	29 222	4 340	33 562	33 562	27 274
Circulation et stationnement	16	65 000	55 487		55 487	55 487	40 599
Transport collectif							
Transport en commun	17	133 400	118 405		118 405	118 405	114 031
Transport aérien	18	114 430	73 578	74 360	147 938	147 938	147 330
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	1 361 130	1 284 340	1 087 394	2 371 734	2 371 734	2 172 693

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22			6 296	6 296	736 139	699 648
Réseau de distribution de l'eau potable	23	426 300	423 438	265 672	689 110	790 062	685 706
Traitement des eaux usées	24	227 000	192 662	1 571	194 233	194 233	139 508
Réseaux d'égout	25	49 000	42 817	2 221	45 038	45 038	66 352
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	173 100	173 026		173 026	173 026	176 963
Élimination	27	120 850	120 816		120 816	120 816	119 497
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	104 100	104 080		104 080	104 080	97 906
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30						
Traitement	31						
Matériaux secs							
Autres	33						
Plan de gestion							
Autres	35						
Cours d'eau	36	20 000	93 514		93 514	93 514	
Protection de l'environnement	37						
Autres	38	78 750	75 038		75 038	75 038	104 664
	39	1 199 100	1 225 391	275 760	1 501 151	2 331 946	2 090 244
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40						
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43						

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	305 600	272 617	213	272 830	272 830	255 974
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	2 000					1 312
Tourisme	48						
Autres	49						
Autres	50	122 670	104 077		104 077	104 077	115 602
	51	430 270	376 694	213	376 907	376 907	372 888
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	70 500	60 041	4 471	64 512	64 512	49 349
Patinoires intérieures et extérieures	53	8 000	4 282	8 675	12 957	12 957	83 093
Piscines, plages et ports de plaisance	54	77 800	83 383		83 383	83 383	
Parcs et terrains de jeux	55	279 390	300 534	10 034	310 568	310 568	257 650
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	28 500	46 452		46 452	46 452	7 416
	59	464 190	494 692	23 180	517 872	517 872	397 508
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	34 200	35 485	5 476	40 961	40 961	32 641
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64						
	65	34 200	35 485	5 476	40 961	40 961	32 641
	66	498 390	530 177	28 656	558 833	558 833	430 149

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	606 950	799 464		799 464	911 225	664 421
Autres frais	69						
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70					4 980	7 669
Autres	71					22	20
	72	606 950	799 464		799 464	916 227	672 110
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		1 443 810 (1 443 810)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	205 864	205 864	12 074
Usines de traitement de l'eau potable	2		293 906	1 170 248
Usines et bassins d'épuration	3	18 997	18 997	54 645
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 199 080	1 199 080	2 964 706
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 196 787	1 627 407	89 309
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		1 587	250
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		24 296	10 523
Ameublement et équipement de bureau	18	4 543	7 143	5 569
Machinerie, outillage et équipement divers	19	6 588	8 292	47 639
Terrains	20			706
Autres	21			
	22	2 631 859	3 386 572	4 355 669

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	205 864	205 864	12 074
Usines de traitement de l'eau potable	2		293 906	1 170 248
Usines et bassins d'épuration	3	18 997	18 997	54 645
Conduites d'égout	4			
Autres infrastructures	5	1 199 080	1 199 080	2 964 706
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	1 207 918	1 668 725	153 996
	12	2 631 859	3 386 572	4 355 669

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	930 583			930 583
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	17 662 447	850 653	1 590 174	16 922 926
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	18 593 030	850 653	1 590 174	17 853 509
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 308 568	168 327	778 766	5 698 129
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11	1 219 805		18 497	1 201 308
Autres tiers	12				
	13	7 528 373	168 327	797 263	6 899 437
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	7 528 373	168 327	797 263	6 899 437
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	7 528 373	168 327	797 263	6 899 437
	19	26 121 403	1 018 980	2 387 437	24 752 946
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	26 121 403	1 018 980	2 387 437	24 752 946

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	21 124 603
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 396 711
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 053 737
Débiteurs	8	5 602 228
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	16 865 349
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	2 128 368
Endettement net à long terme	14	18 993 717
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	549 928
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	19 543 645
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	19 543 645
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	82 650	79 718	79 718
Évaluation	2			
Autres	3			69 939
Sécurité publique				
Police	4	753 330	753 328	753 328
Sécurité incendie	5			677 701
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	15 000		
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	421 300	421 217	421 217
Matières résiduelles	12			356 261
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	104 720	101 159	101 564
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	2 950	2 918	2 843
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	1 379 950	1 358 340	1 358 340
				1 208 308

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	2 631 859	3 139 819
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	2 631 859	3 139 819

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	2,00	32,50	3 135,50	199 609	34 501	234 110
Professionnels	2						
Cols blancs	3	21,00	40,00	15 668,70	568 858	84 606	653 464
Cols bleus	4	6,00	37,50	5 747,75	208 984	30 231	239 215
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	29,00		24 551,95	977 451	149 338	1 126 789
Élus	9	7,00			102 968	29 287	132 255
	10	36,00			1 080 419	178 625	1 259 044

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	568 212	231 585			799 797
	7	568 212	231 585			799 797

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	799 464	597 534
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	799 464	597 534
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	799 464	597 534

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Normand Teasdale	1.1 Maire	31 090	582	39 728	
Mona S. Morin	1.2 Conseiller	10 365	2 411	1 177	
Marie-Claude Duval	1.3 Conseiller	12 765	1 941		
Éric Lussier-Houle	1.4 Conseiller	10 365			
Sébastien Robert	1.5 Conseiller	10 365	1 957	1 000	
Richard Lecours	1.6 Conseiller	10 365			
Mathieu Blouin	1.7 Conseiller	10 365	397		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		1 000 000 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement			
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3		_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :			
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5		_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6		_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7		_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8		_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9		_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10		_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11		_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13		_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14		_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15		_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16		_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17		_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18		_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19		_____ \$
Ligne 24 : Libres	20		_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21		_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22		_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	23		_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24		_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25		_____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ 1 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 _____ \$

- Systèmes de drainage

51 _____ \$

- Abords de routes

52 _____ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 _____

b) Date d'adoption de la résolution

58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 19.251
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-04
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 287
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-10

Nom du signataire : Joanne Bouchard

Fonction du signataire : Directrice générale et greffière-trés.

Date de transmission au Ministère : 2024-06-11

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-11 12:24

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	7 953 710	8 435 770	8 357 802	2 109 418	10 467 220
Investissement	2	2 769 456		231 585	533 036	764 621
	3	10 723 166	8 435 770	8 589 387	2 642 454	11 231 841
Charges	4	7 237 421	6 467 420	8 162 550	2 444 940	10 607 490
Excédent (déficit) de l'exercice	5	3 485 745	1 968 350	426 837	197 514	624 351
Moins : revenus d'investissement	6 (2 769 456)()	231 585)(533 036)(764 621)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	716 289	1 968 350	195 252	(335 522)	(140 270)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 392 550		1 443 810	419 760	1 863 570
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (1 407 676)(2 234 550)(1 482 560)(107 612)(1 590 172)
Affectations						
Activités d'investissement	11 ())	41)()	41)
Excédent (déficit) accumulé	12	(7 377)	266 200	305 905	2 847	308 752
Autres éléments de conciliation	13				353	353
	14	(22 503)	(1 968 350)	267 114	315 348	582 462
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	693 786		462 366	(20 174)	442 192

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	4 843 083	3 362 707	3 829 125
Débiteurs	2	7 392 098	6 616 318	8 639 892
Placements de portefeuille	3	2 603 926	1 683 971	1 683 971
Autres	4			
	5	14 839 107	11 662 996	14 152 988
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	22 566 254	20 969 651	24 588 411
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			57 718
Autres	9	2 483 654	1 665 356	2 327 219
	10	25 049 908	22 635 007	26 973 348
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(10 210 801)	(10 972 011)	(12 820 360)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	40 127 057	41 315 106	53 783 139
Autres	13	20 584	20 582	44 314
	14	40 147 641	41 335 688	53 827 453
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	4 347 526	4 009 459	4 533 603
Excédent de fonctionnement affecté	16	250 000	250 000	253 231
Réserves financières et fonds réservés	17	2 356 353	2 708 198	2 758 019
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	()	()	12 566
Financement des investissements en cours	19	(781 558)	(2 396 711)	(2 454 824)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	23 764 519	25 792 731	35 929 630
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	29 936 840	30 363 677	41 007 093

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪	1.1	250 000	250 000
	2	250 000	250 000
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	3 231	35 765
	4	253 231	285 765
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ année passée	5.1		534 216
▪ vidange bassin	5.2	130 000	
▪ aéroport	5.3	26 216	
▪ rôle d'évaluation	5.4	383 000	
▪ aéroport piste	5.5	155 000	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		13 344
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	960 245	925 737
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	1 053 737	896 400
Organismes contrôlés et partenariats	10	49 821	34 183
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13		
Autres			
▪	14.1		
	15	2 758 019	2 403 880
	16	3 011 250	2 689 645

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	16 865 349
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	19 543 645

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	930 583	930 583
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	16 922 926	17 662 447
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	5 698 129	6 308 568
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	1 201 308	1 219 805
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	24 752 946	26 121 403

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	6 129 304	6 420 970	6 688 419	6 688 419
Compensations tenant lieu de taxes	13				
Quotes-parts	14				1 584 177
Transferts	15	613 282	1 370 500	568 212	598 395
Services rendus	16	472 210	179 300	288 193	650 300
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	509 664	377 000	455 779	541 967
Autres	18	229 250	88 000	357 199	403 962
	19	7 953 710	8 435 770	8 357 802	10 467 220
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				20 110
Transferts	22	2 709 630		231 585	744 511
Autres	23	59 826			
	24	2 769 456		231 585	764 621
	25	10 723 166	8 435 770	8 589 387	11 231 841

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	963 750	1 057 408	17 169	1 074 577	1 231 393	1 212 475
Sécurité publique							
Police	2	844 330	845 077	211	845 288	1 662 036	1 556 247
Sécurité incendie	3	520 000	517 980	1 428	519 408	519 408	484 176
Autres	4	43 500	82 209	32 979	115 188	639 006	518 120
Transport							
Réseau routier	5	1 113 300	1 092 357	1 013 034	2 105 391	2 105 391	1 911 332
Transport collectif	6	247 830	191 983	74 360	266 343	266 343	261 361
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	702 300	658 917	275 760	934 677	1 765 472	1 591 214
Matières résiduelles	9	398 050	397 922		397 922	397 922	394 366
Autres	10	98 750	168 552		168 552	168 552	104 664
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	305 600	272 617	213	272 830	272 830	255 974
Promotion et développement économique	13	2 000					1 312
Autres	14	122 670	104 077		104 077	104 077	115 602
Loisirs et culture	15	498 390	530 177	28 656	558 833	558 833	430 149
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	606 950	799 464		799 464	916 227	672 110
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	6 467 420	6 718 740	1 443 810	8 162 550	10 607 490	9 509 102
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 443 810 (1 443 810)			
	21	6 467 420	8 162 550		8 162 550	10 607 490	9 509 102

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	2 769 456	231 585	533 036	764 621
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (3 139 819)(2 631 859)(754 713)(3 386 572)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 () () () ()
Financement à long terme des activités d'investissement	4	4 200 000	642 400	208 253	850 653
Affectations					
Activités de fonctionnement	5		41		41
Excédent accumulé	6	121 694	142 683		142 683
	7	1 181 875	(1 846 735)	(546 460)	(2 393 195)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	3 951 331	(1 615 150)	(13 424)	(1 628 574)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14